

COMMUNIQUÉ DE L'APHEC / 16 janvier 2023

suite à un sondage de ses adhérents concernant une éventuelle réforme 2 de la filière ECG

L'APHEC a sondé du 3 au 10 janvier les professeurs de classes préparatoires économiques et commerciales de la voie générale sur le principe et les pistes d'une réforme ECG pour la rentrée 2024. Ce sondage fait suite à l'ouverture d'une réflexion en ce sens par les ministères de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur.

60% des 817 professeurs de CPGE économique et commerciale ayant répondu au sondage s'opposent à une nouvelle réforme de la filière générale. 40% sont ouverts à une éventuelle réforme sous certaines conditions.

L'APHEC appelle donc le gouvernement à ne pas imposer une nouvelle réforme des CPGE ECG contre l'avis de la majorité des professeurs.

La précédente réforme n'a que deux ans et les premiers étudiants de la voie ECG réformée n'ont pas encore passé leurs concours. Le gouvernement lance une réflexion pouvant conduire à une nouvelle réforme précipitée sans réelle évaluation de la précédente ni même attendre les effets des ajustements du lycée qui entreront en vigueur en 2023. Deux réformes successives en deux ans ne pourraient que fragiliser un peu plus la filière. Alors même que la CPGE ECG a besoin de lisibilité, la modularité envisagée va créer encore plus de complexité, au détriment de l'attractivité.

Qu'ils refusent le principe d'une réforme ou qu'ils soient prêts à la discussion, les professeurs de CPGE sont opposés à ce que soient remis en cause :

- L'équilibre entre les quatre piliers de cette formation pluridisciplinaire : les langues vivantes, la culture générale, les mathématiques et les sciences humaines (économie, sociologie, géopolitique et histoire du monde contemporain) ;
- Les postes des professeurs en CPGE : ils refusent en particulier les sous-services qui auraient notamment pour conséquence une forte diminution de leurs revenus et une précarisation de leur statut ;
- L'égalité entre les lycées comportant des classes préparatoires : la modularité ne pourrait conduire qu'à creuser les inégalités entre les établissements, donc entre les territoires.

Pour les professeurs de CPGE, une relance de l'attractivité de la filière ne peut passer par une déstabilisation des disciplines qui ont fait leurs preuves.

L'excellence de la formation et le rôle d'ascenseur social que les CPGE jouent, du fait de leur gratuité, sont reconnus. Cependant, les lycéens et leur famille s'interrogent sur l'intérêt de passer par une classe préparatoire pour accéder aux grandes écoles qui ont en effet multiplié les autres voies d'accès. Une réforme seule de la structure des deux années d'ECG n'améliorera donc pas le recrutement.

Les professeurs appellent à :

- L'attribution par les écoles du grade de Licence en fin d'année pré-master, de manière à rétablir un équilibre avec les *bachelors* qui, eux, bénéficient de ce grade ;
- Une meilleure identification de la valeur ajoutée des CPGE et de leur reconnaissance dans les parcours des étudiants issus de CPGE dans les grandes écoles ;
- La diversification des débouchés à l'issue d'une CPGE ECG à l'instar d'autres filières.

L'APHEC demande que le gouvernement d'une part et les écoles d'autre part mettent en œuvre une véritable campagne de promotion des CPGE à travers tout le pays.